

Procès- verbal du CM du Jeudi 28 Août à 20H

Présents : EYSSAUTIER Yann (Président de séance), DUPORTAIL Christine, CROUZET Vincent, LABOURY Jean-Claude, BOUVET Tanguy, CAILLET Carmen, DESBOS Thierry, GOUY Damien, GUAY André, HUGUET Sonia, REYNAUD Jean- Luc

Excusés : ELIET Claire (pouvoir à LABOURY Jean- Claude), BETTON Caroline (pouvoir à CAILLET Carmen), MINODIER Thomas (pouvoir à EYSSAUTIER Yann), CHAUVIN Jean-Paul (pouvoir à HUGUET Sonia)

Le Quorum est atteint - Nombre d'élus votants : 15 dont 11 présents et 4 pouvoirs.

DÉLIBÉRATION N° 1 : Régie culture et tarifs billetterie pour la salle de spectacles LA CHAPELLE

Mme DUPORTAIL Christine explique la billetterie proposée pour les entrées de spectacles à LA CHAPELLE.

Trois thèmes seront retenus avec des couleurs de billets différents suivant les tarifs : 1-Théâtre- Danse – Concert- Cirque- 2- Conférence Exposition – 3 -Lecture- Poésie

1- Théâtre – danse – Musique – cirque

Plein tarif : 13 € billet bleu turquoise-

Tarif Réduit : 10 € billet bleu lavande (demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, bénéficiaire allocation adulte handicapé, et personne de moins de 26 ans)

Tarif enfant : 8 € billet bleu alizé

2- Conférence- Exposition

Plein tarif : 5 € billet caramel-

Tarif Réduit : 3 € billet pêche (demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, bénéficiaire allocation adulte handicapé, et personne de moins de 26 ans)

Tarif enfant : gratuit

3- Lecture – Poésie

Plein tarif : 10 € billet vert menthe

Tarif Réduit : 8 € billet vert (demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, bénéficiaire allocation adulte handicapé, et personne de moins de 26 ans)

Tarif enfant : 5 € billet vert pâle

Mr le Maire appelle à valider cette régie

Vote : 3 contre- 12 pour

DÉLIBÉRATION 2 : SDE 07 Réalisation d'un audit énergétique de l'ancien couvent des sœurs St Joseph

Afin d'avoir la possibilité d'obtenir des subventions pour la rénovation du couvent, un audit doit être réalisé par les services de la SDE07 (Territoire d'Energie Ardèche) afin d'accompagner la mise en place technique énergétique.

Le montant s'élève à 3 575,92 €.

Mr le Maire invite à délibérer

Vote : 15 pour

DÉLIBÉRATION 3 : Demandes de subventions des associations

Monsieur le Maire propose les subventions suivantes :

Un montant de 500 € est proposé pour l'association ECOLOCOS afin de soutenir leur fonctionnement global.

Un montant de 500 € est proposé pour l'association RUMBAM afin de soutenir leur fonctionnement global et leurs différents projets.

Le Conseil délibère

Vote : 15 pour

INFORMATIONS DIVERSES

- Le docteur Irène Nivoarivony accueillera bientôt sa famille, le visa de regroupement familial a été accepté. Remerciements à Mme Bourjat Laëticia Conseillère départementale pour avoir soutenu cette démarche aux côtés de Mr le Maire.
- Deux embauches de personnel ont été effectuées à l'école publique pour assurer la cantine : Mme Inès RIBAS (avec un CDD de 32h/semaine) et Mme Tifani CHAUSSINAND (avec un CDD -20h/semaine)
- Le recensement de la population obligatoire aura lieu en janvier- Deux référents élus : Vincent CROUZET et Christine DUPORTAIL- Un recrutement de deux agents recenseurs sera réalisé
- Les travaux d'aménagement du virage au droit de La Chapelle avec un accès PMR sont avancés au 1er septembre prochain. Des enrobés place Marie Banc seront également refaits ainsi que l'accès à la brasserie. Ensuite le Département de l'Ardèche va goudronner la D 234 de l'embranchement de Galand jusqu'à la pharmacie et la D273 (route de Pailharès) de l'entrée de l'agglomération, quartier Bard, jusqu'à l'entrée de la salle des fêtes. Par ailleurs une partie de la route de Brintenas sera reprofilée.